

La terre, seigneurie et baronnie de Saint-Trivier est adjudgée, le 16 décembre 1770, pour la somme de 334,000 livres, à messires François-Elisabeth Bellet, chevalier, seigneur de Tavernost, conseiller du Roi en ses conseils et son 1^{er} avocat général au Parlement des Dombes.

François - Elisabeth Bellet de Tavernost, était fils de Louis Bellet, seigneur de Tavernost Cesseins, Cruix et autres lieux, chevalier d'honneur au Parlement de Dombes et de Françoise Bollioud des Granges; il avait épousé Marie--Judith-Henriette Duplessis de la Brosse, fille de Jérôme Duplessis, seigneur de la Brosse, avocat, payeur des gages du Parlement de Dombes, conseiller et maître des requêtes au même Parlement et d'Anne Bellet de Prozny.

Les travaux pour combler les fossés de Saint-Trivier furent achevés et payés en 1772; les frais se montèrent à la somme de 2,647 livres, 16 sols, imposée sur tous les habitants de la ville et paroisse de Saint-Trivier; on démolit et répara le pont étant à l'entrée de la ville et on ouvrit un fossé ou canal tout autour de ladite ville pour retirer les eaux du côté du Grand-Étang.

Le 26 mars 1778, François-Elisabeth Bellet, chevalier, seigneur de Tavernost, Cesseins et la Brosse, fit serment de fidélité pour sa terre et baronnie de Saint-Trivier.

Le 23 mars 1789, M. Louis Guillot, curé de la paroisse de Saint-Trivier et M. François-Élisabeth Bellet, baron de Saint-Trivier, seigneur de Tavernost et de Cesseins parurent à l'assemblée générale des trois ordres du ressort de sénéchaussée de Dombes, tenue à Trévoux, pour les états généraux; la communauté des habitants de la ville et paroisse de Saint-Trivier et de celle de Montagneux, Percieux et Saint-Christophe, formant le même mandement, y fut représentée par Antoine Chaballier, Benoît-Marie Mazuy, Léonard Griffon et Pierre Rougnard, bourgeois, propriétaires et cultivateurs, ses députés.

Au moment où la Révolution changea tout en France,